

Article 21 du Règlement

aussi choqués quand le gouvernement permet cet état de chose. Je reviendrai sur cette question plus tard.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LA COLLINE DU PARLEMENT

LE DÉMANTÈLEMENT DU CAMP DE LA PAIX

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, à 7 h 30 ce matin, le gouvernement a démantelé et fait disparaître le camp de la paix qui était installé sur la colline du Parlement et il a arrêté deux participants, après que ces jeunes eussent monté la garde et transmis leur message pendant au-delà de deux ans dans le froid de l'hiver et la chaleur de l'été. Vendredi dernier, le ministre des Travaux publics (M. La Salle) annonçait qu'il leur accorderait dix jours de grâce. Voilà ce que vaut la parole du gouvernement en faveur de la liberté d'expression, de la paix et des jeunes. Quelle hypocrisie!

Selon le ministre, les campeurs de la paix ont eu le temps en deux ans de se faire entendre. Rien n'est plus faux. Si le gouvernement les avait entendus, il aurait rejeté la proposition américaine de la guerre des étoiles, interdit de nouveaux essais des missiles de croisière et pris position plus fermement sur le désarmement. Le Canada aujourd'hui porte le deuil de la paix, de la liberté, de la jeunesse et de l'idéalisme.

* * *

LES PORTS

LE PORT DE VANCOUVER—L'AUGMENTATION DU LOYER D'UNE SCIERIE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je tiens à dire que je suis d'accord avec le député qui vient de parler. Le gouvernement a commis là une lâcheté, une bassesse. Je félicite les jeunes gens qui sont restés là pendant deux ans.

Je veux parler d'une autre question pour laquelle j'ai demandé la parole. Il s'agit d'une affaire importante pour ma circonscription. Des membres du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique et des représentants d'une société appelée Nova Lumber, une scierie qui loue un emplacement dans le port de Vancouver, me disent que cette entreprise a vu son loyer augmenté du taux incroyable de 35 p. 100. Et cela, sans qu'aucune amélioration ou réfection ne vienne justifier pareille hausse.

Lorsque Ron Huntington était député à la Chambre, il était farouchement en faveur de restrictions et cherchait vraiment à venir en aide aux petites entreprises. Il est maintenant à la tête de Ports Canada. J'espère—et je le dis en toute bonne foi—qu'il pourra revoir cette affaire, car le bois de construction est un secteur mou en Colombie-Britannique. Cette scierie pourrait disparaître. Cinq autres ont déjà fait faillite. Si cette hausse de loyer pouvait seulement être modifiée ou reportée un certain temps, la scierie pourrait tenir le coup jusqu'à ce que le marché reprenne de la vigueur.

Je pourrais fournir des détails au sujet du marché, mais je me contenterai de dire que c'est là une hausse exagérée. Je demande au ministre des Transports (M. Mazankowski) et à l'administration des ports d'examiner cette augmentation incroyable et de voir s'ils ne pourraient pas la modifier.

* * *

LE CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, je voudrais féliciter notre gouvernement et en particulier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) pour les crédits supplémentaires de 30.9 millions de dollars accordés récemment au Conseil de recherches médicales du Canada, ce qui porte à 158 millions de dollars le budget du Conseil pour 1985-1986.

Même si le gouvernement précédent avait approuvé en 1983 un plan quinquennal pour l'avancement des recherches dans le domaine de la santé au Canada, des fonds accrus n'avaient été accordés que pour les deux premières années. Notre cabinet a jugé tout à fait inacceptable le montant de base prévu au budget du CRM pour 1985-1986. Ces fonds additionnels permettront au CRM de poursuivre son œuvre vitale et la réalisation du plan quinquennal.

Les députés le savent sans doute, le Conseil de recherches médicales procure à bon nombre de fondations et d'instituts de recherche une partie importante de leurs fonds d'exploitation, et ces organismes seront maintenant en mesure de poursuivre leurs programmes de recherche de niveau international.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'ENGAGEMENT PRIS PAR LE GOUVERNEMENT ENVERS L'OUEST DU CANADA

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, je voudrais faire le point sur le courant d'émancipation que connaît l'ouest du Canada après des années d'indifférence libérale. Réunie à Prince Albert en juillet dernier, l'aile parlementaire du P.C. a réaffirmé son attachement à l'ouest du Canada. C'est là que nous avons commencé à songer à des postes influents pour des Canadiens de l'Ouest au sein du cabinet. Sous l'ancienne administration, l'Ouest n'avait qu'un ministre au cabinet. Aujourd'hui nous en avons 12.